

# Le combat d'un père et son fils contre les pesticides

**SANTÉ AU TRAVAIL.** Le géant de l'agroalimentaire breton Triskalia est accusé par deux anciens salariés de ne pas les avoir protégés des produits toxiques qu'ils manipulaient.

Rennes (Ille-et-Vilaine)  
De notre correspondante

**C'EST DEVENU** le combat de leur vie. Raymond et Noël Pouliquen, deux anciens salariés du groupe agroalimentaire Triskalia, accusent leur ex-employeur d'avoir sciemment mis leur santé en danger en les exposant aux pesticides. Il faut un certain courage pour s'en prendre ainsi à ce mastodonte breton, bien connu pour ses marques Paysan breton, Mamie Nova ou encore Régilait, qui pèse plus de 2 Mds€ de chiffre d'affaires. Et pour se battre contre la maladie, les chimios, la fatigue...

## « Témoigner pour ceux qui ne le peuvent plus »

Raymond et Noël Pouliquen

Épaulés par le Collectif de soutien aux victimes des pesticides de l'Ouest, père et fils ont voulu hier « témoigner pour ceux qui ne le peuvent plus ». Tous deux ont travaillé pendant plus de vingt ans au même endroit, sur la plate-forme logistique de Triskalia à Glomel, dans les Côtes-d'Armor. Un site classé Seveso seuil haut, car il entrepose des produits dangereux, notamment des produits phytosanitaires qui sont ensuite livrés dans le réseau de distribution de Triskalia, Point vert et Magasin vert, entre autres. Raymond, 69 ans, est atteint d'une leucémie et Noël, 49 ans, d'un lymphome. Le père et le fils ont durant des années manipulé des herbicides, raticides, insecticides et autres fongicides, sans les protections nécessaires, affirment-ils.

« Les entrepôts étaient encombrés. L'emballage de nombreux produits, crevés. Leur contenu se répandait fréquemment sur le sol. On devait tout

nettoyer à la main et reconditionner sans masque ni gant », raconte Raymond. Noël, lui, détruisait régulièrement les emballages détériorés, souillés de produits toxiques. « On les brûlait et les émanations nous prenaient à la gorge et au nez », se souvient le fils. Si Raymond n'a pas réussi à faire reconnaître sa leucémie en maladie professionnelle, son fils Noël conserve un espoir. Rejetée à titre conservatoire par la Mutualité sociale agricole (MSA) en juin 2016 pour le motif de « ne pas pouvoir affirmer avec certitude que le patient a été en rapport direct avec certains produits toxiques », sa demande est encore défendue par l'avocat M<sup>e</sup> Laforgue, qui pointe « l'obstruction » répétée de la sécurité sociale agricole, la MSA, sur ce genre de dossiers.

« La reconnaissance en maladie professionnelle est très réglementée. Beaucoup de critères entrent en ligne de compte et, pour certaines pathologies, le lien de cause à effet est moins facile à démontrer », explique Véronique Maeght Lenormand, médecin du travail à la MSA. Noël et Raymond ne sont pas les seuls touchés. « Pendant que j'étais hospitalisé, j'ai appris qu'un de mes collègues était mort d'un cancer. Il n'avait qu'une trentaine d'années... »

Sollicité, le groupe Triskalia explique que les emballages de produits phytosanitaires vides sont désormais confiés à une société extérieure. Le groupe assure par ailleurs qu'il y a « de nombreux contrôles, procédures et exercices pour la sécurité du personnel et l'environnement ». Le 11 septembre 2014, Triskalia a déjà été condamné par la justice après l'intoxication aux pesticides de deux salariés sur un autre de ses sites.

SOLENNE DUROX



(IP/Solenne Durox)

Rennes (Ille-et-Vilaine), hier. Raymond Pouliquen (à gauche) et son fils Noël (tout à droite) sont épaulés par le Collectif de soutien aux victimes des pesticides de l'Ouest.

## Les riverains se mobilisent aussi

Les professionnels ne sont pas les seuls touchés par le problème des pesticides. De plus en plus de riverains de l'ouest de la France craignent aussi pour leur santé. A Landreau, près de Nantes, des parents d'élèves ont créé, début 2016, un collectif afin de se prémunir contre les pulvérisations de pesticides dans le vignoble jouxtant l'école primaire. A Thorigné-Fouillard, en Ille-et-Vilaine,

des mamans viennent d'interpeller le maire de la commune pour qu'il joue le rôle de médiateur avec les agriculteurs qui réalisent leur épandage près de divers bâtiments. « Ce n'est pas normal de devoir se calfeutrer dans nos maisons et d'avoir les jambes qui piquent quand on ramasse notre linge dans le jardin », explique l'une des habitantes, Marcelle Travers.

S.D.